



Collectivités territoriales : Garantir le caractère opérationnel du PCS Identification des facteurs “clés de succès”

Mercredi 20 février 2013 – Chambéry métropole

Institut des Risques Majeurs de GRENOBLE (IRMa)
Henri de Choudens, Président
François GIANNOCCARO, Directeur



Rhône-Alpes Région

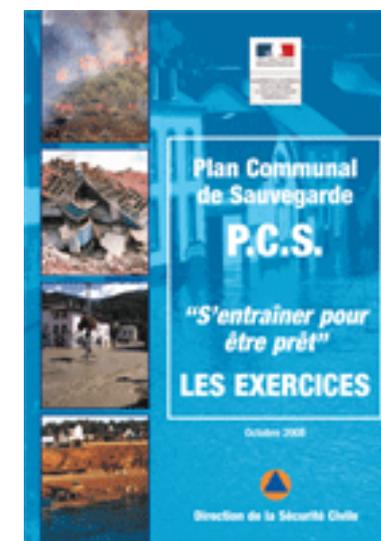
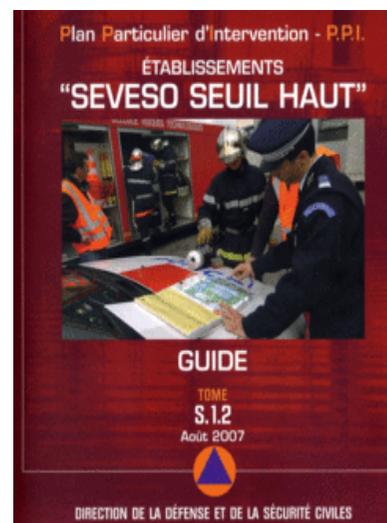
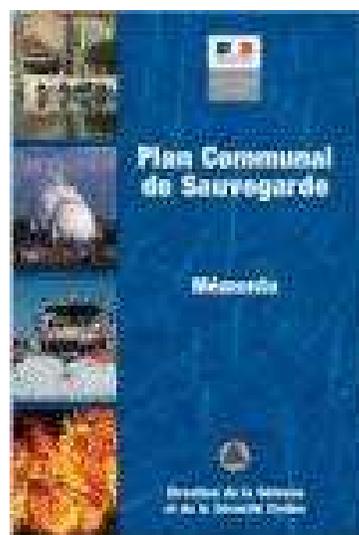


L'Institut des Risques Majeurs de Grenoble

Nos références les plus récentes



Collaborations avec la DGSCGC – Ministère en charge de l'Intérieur





Programme de formation 2013 de l'IRMa
à destination des agents territoriaux et des élus
Prochaines sessions à Grenoble du 8 au 10 avril 2013

Comment mettre en place un PCS opérationnel ?
Comment informer efficacement la population : stratégie de communication ?
Comment mettre en place des exercices PCS ? (juin 2013)

Inscrivez vous !
Le programme est en mairie

Plan d'intervention



I - Approche du concept de crise

II - Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), l'outil d'aide à la décision pour faire face à une crise

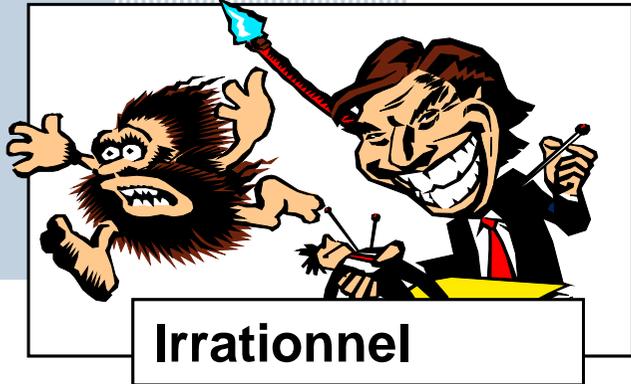
III - Les outils du PCS, les problèmes récurrents relevés par notre Institut dans leur mise en place

IV - Les facteurs clés pour garantir le caractère opérationnel du PCS

V - Les maillons faibles en situation de crise à bien étudier dans la planification du PCS

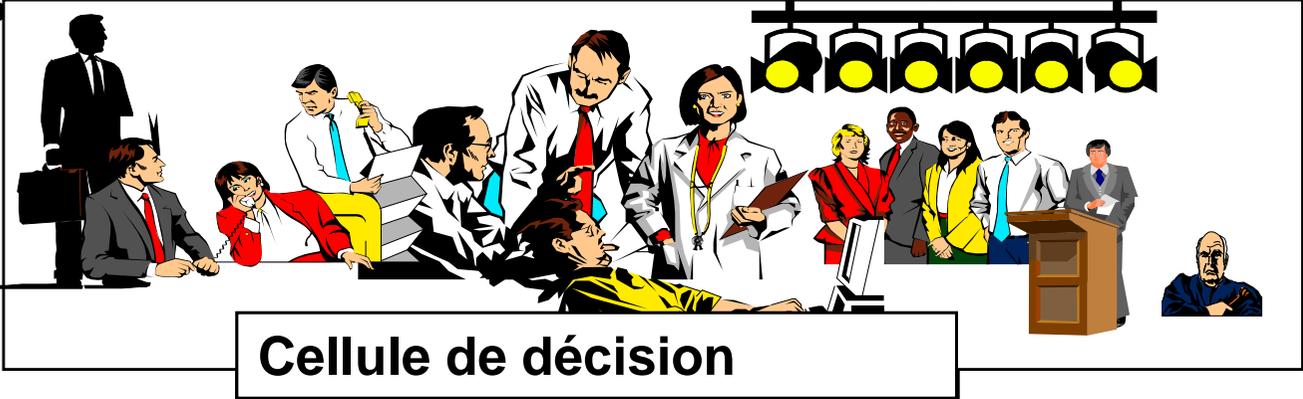
I

Approche du concept de crise



Urgence
opérationnelle
+ Plan de secours

Incertitudes sur
l'événement,
ses effets



II

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), l'outil d'aide à la décision pour faire face à une crise

Le Maire face à l'urgence :

Le PCS : l'outil opérationnel d'aide à la décision du Maire



■ Objectifs :

- Sauvegarder les vies humaines
- Diminuer les dégâts
- Protéger l'environnement

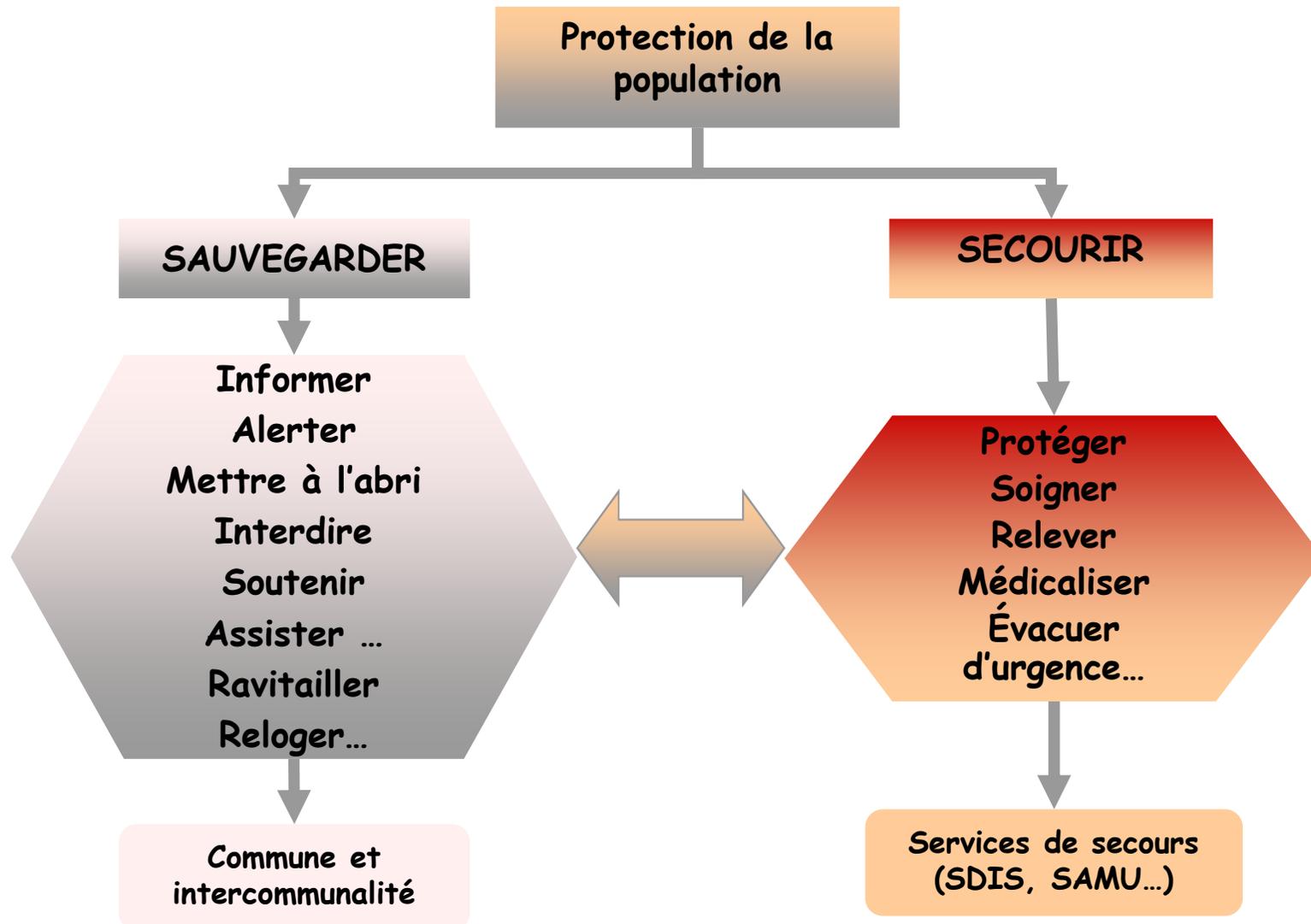
■ Le Plan doit :

- Identifier les risques majeurs (détermination des secteurs d'intervention)
- Permettre d'anticiper les phénomènes dommageables prévisibles
- Répertorier les moyens (planification des moyens communaux)
- Répartir les missions entre ces différents moyens (scénarios de manœuvre – Plans d'actions)

■ Finalités :

- Assurer la mise en sécurité des populations
- Optimiser la capacité de réaction des communes
- Améliorer la coordination secours et sauvegarde (intégration dans ORSEC)
- Satisfaire à une obligation (aspect responsabilité)

Le Maire face à l'urgence : Secours et sauvegarde



Européen



M.I.C.¹
Centre
d'information
et de suivi

L'Union
Européenne
assiste.

National



Le ministre de l'intérieur
anticipe et renforce
avec les moyens
nationaux.

C.O.G.I.C.¹
Centre
Opérationnel
de Gestion
Interministérielle
des Crises

Zonal

→ ORSEC de zone

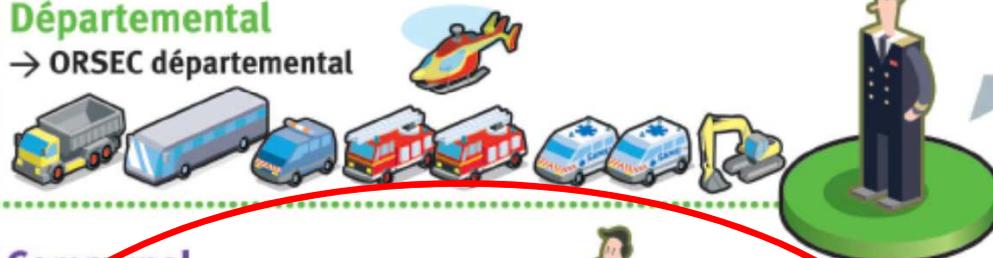


Le préfet de zone
coordonne les moyens zonaux.

C.O.Z.¹
Centre
Opérationnel
de Zone

Départemental

→ ORSEC départemental



Sur sinistre important ou en cas
de catastrophe, le préfet
est Directeur des Opérations
de secours (D.O.S.).

C.O.D.²
Centre Opérationnel
Départemental

P.C.O.²
Poste de
Commandement
Opérationnel

Communal

→ Plan Communal de Sauvegarde



Le maire est responsable
de la sauvegarde de
la population.
Sur sinistre limité,
il est Directeur
des Opérations
de secours (D.O.S.).

P.C.C.²
Poste de
Commandement
Communal

¹opérationnel 24h/24h, ²activé en cas de besoin

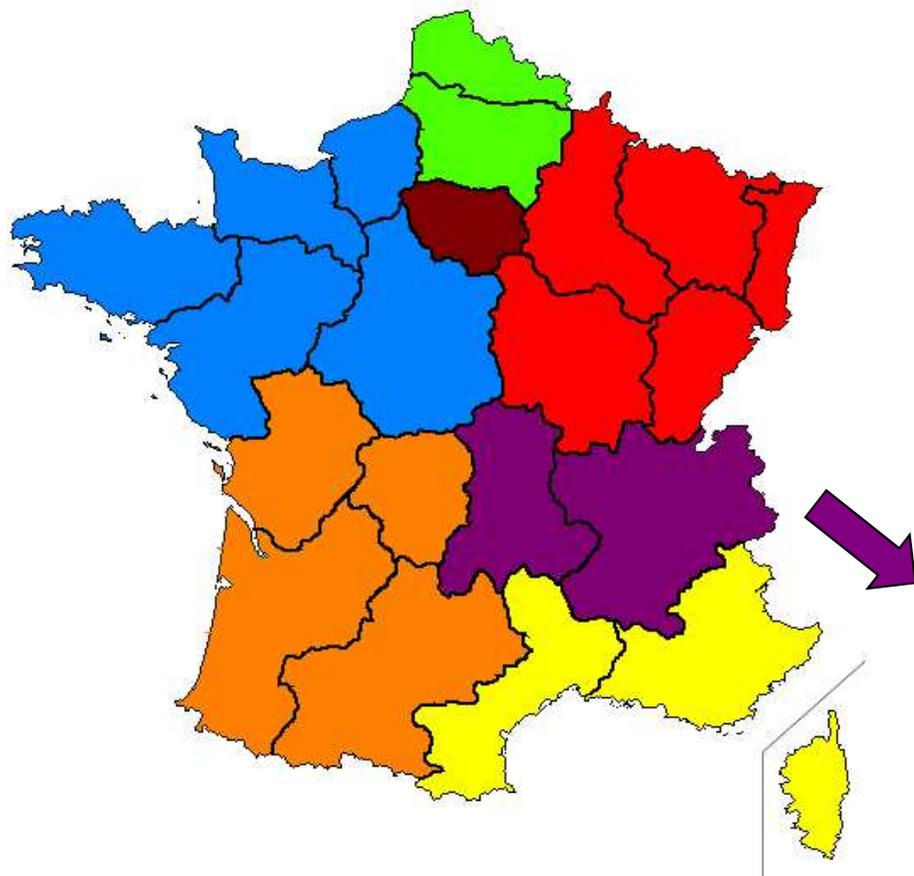
III

Les outils du PCS :

Les problèmes relevés par notre Institut dans leur mise en place (non exhaustif)

Plans Communaux de Sauvegarde

Etat d'avancement en mars 2012



Statistiques nationales

| | |
|---|---------------|
| ▪communes soumises à obligation : | 10 944 |
| ▪Communes soumises à obligation ayant réalisés un PCS | 5 005 |
| ▪Taux de réalisation | 45,7 % |
| ▪Communes non soumises à obligation ayant réalisés un PCS | 1 245 |
| ▪ PCS réalisés toutes communes | 6 250 |

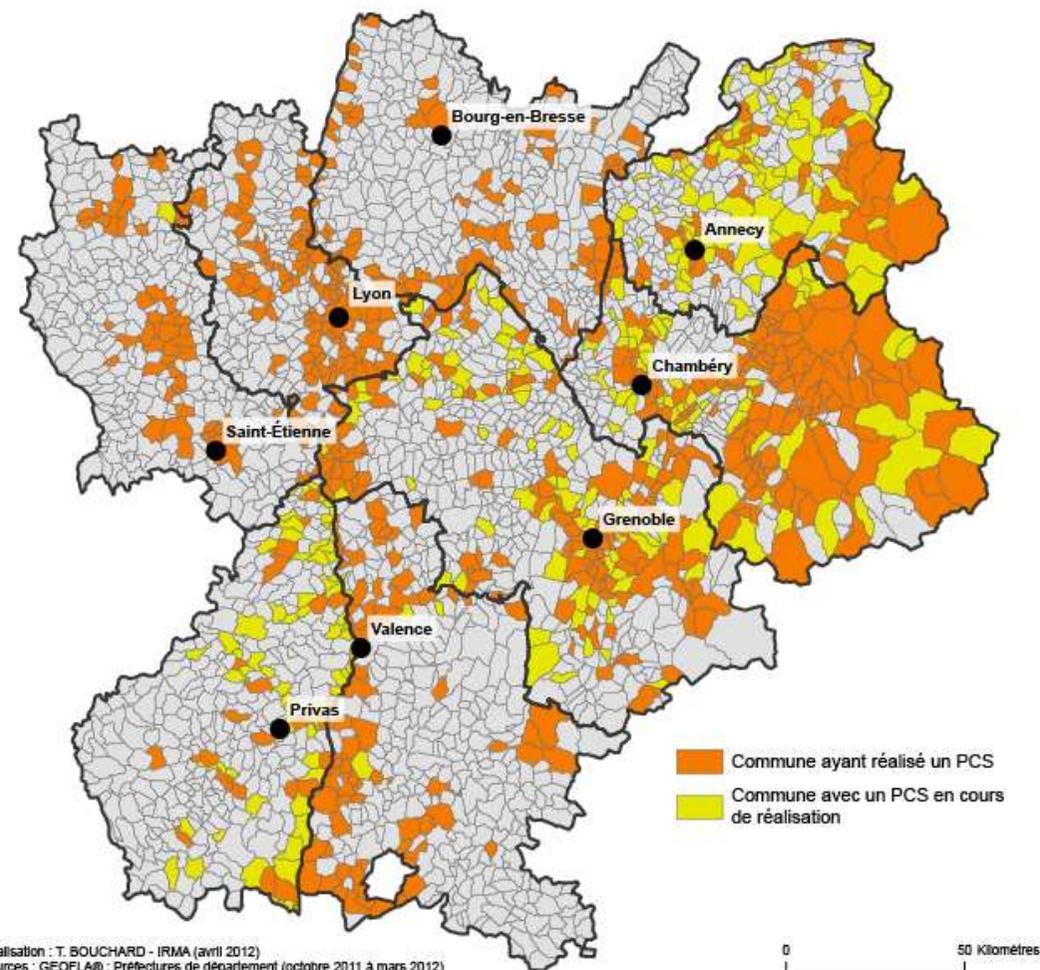
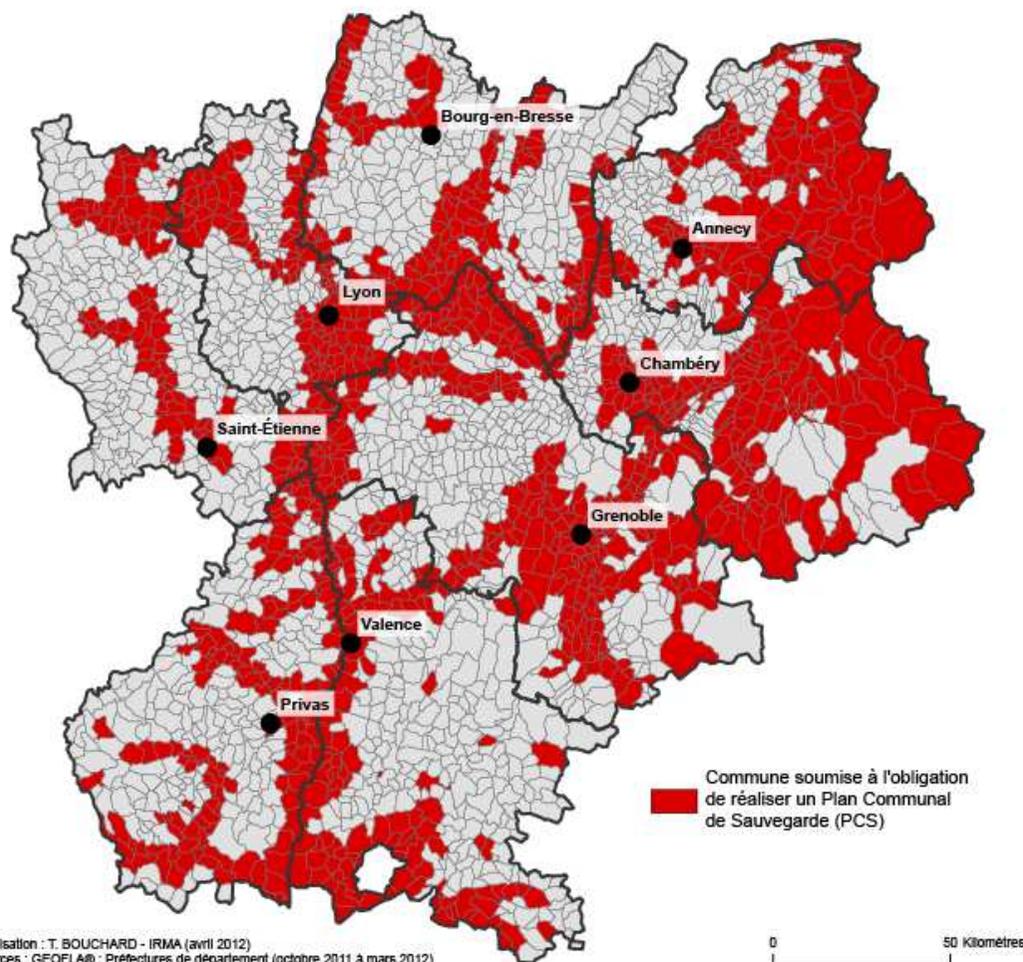
Zone SUD-EST (12 départements)

| | |
|--|--|
| Nbre total de communes | Nbre de communes soumises à obligation |
| 4189 | 1528 |
| PCS réalisés communes non soumises à obligation : 131 | PCS réalisés dans communes soumises à obligation : 679 (44.4%) |
| Nbre total de PCS : 810 | |

Source : Ministère de l'Intérieur DGSCGC

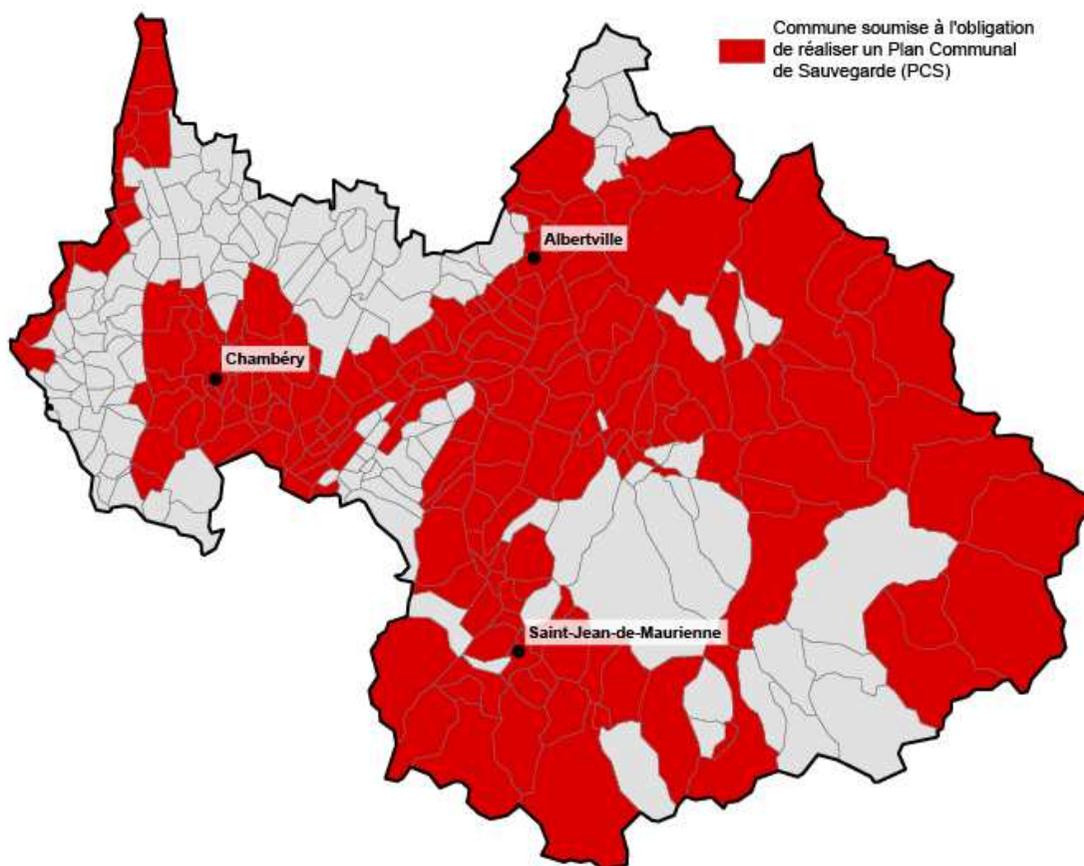
Plans Communaux de sauvegarde :

Etat d'avancement en Rhône-Alpes : 45,6 % en janvier 2011



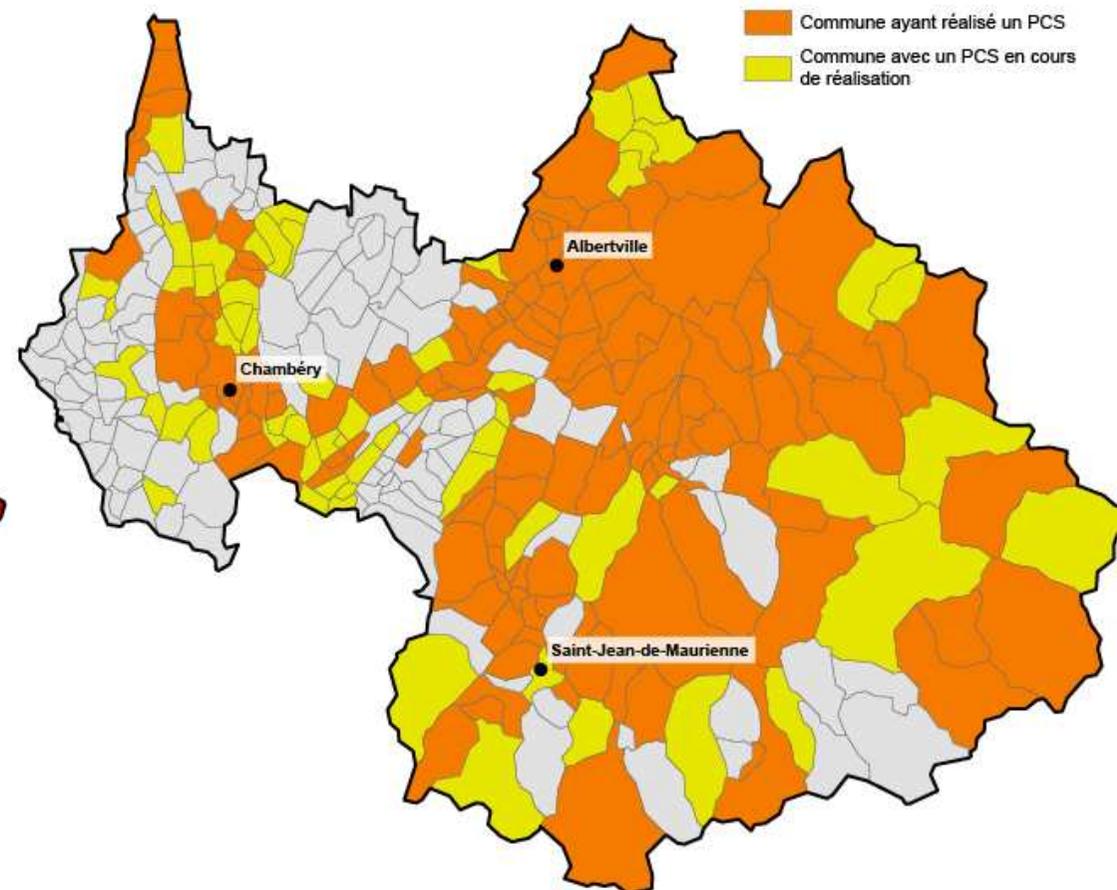
Plans Communaux de sauvegarde :

Etat d'avancement dans la Savoie : 60,6 % en janvier 2011



Réalisation : T. BOUCHARD - IRMA (avril 2012)
Sources : GEOFLA® ; Préfecture de département (février 2012)

0 10 Kilomètres



Réalisation : T. BOUCHARD - IRMA (avril 2012)
Sources : GEOFLA® ; Préfecture de département (février 2012)

0 10 Kilomètres

Les outils du PCS :

Les problèmes relevés par notre Institut (non exhaustif)



- Une incompréhension des objectifs de la démarche de mise en place du PCS
- La chaîne de la mise en vigilance et de l'alerte insuffisamment formalisée
- Une planification de l'évacuation préventive hasardeuse ou non réfléchie
- Une absence d'exercices réguliers
- Pas ou peu de mises à jour des PCS existants
- Une quasi absence de retour d'expérience au niveau communal ne favorisant pas la capitalisation des enseignements ex/ante
- Peu d'outils destinés à mieux gérer la post-catastrophe (continuité d'activité du service public par exemple)
- Le recours à une sous-traitance inappropriée
- Peu d'actions de responsabilisation à l'échelle infracommunale

III

Les facteurs clés pour garantir le caractère opérationnel du PCS

Les outils du PCS :

Se préparer pour être prêt



■ Au niveau de la démarche de projet et du management :

- L'impulsion politique :
 - Un **maire mobilisé et un élu désigné** à la sécurité et aux risques
 - Un **Conseil municipal impliqué** et responsabilisé
 - Une volonté politique pérenne se traduisant dans **un plan pluriannuel d'actions (et les moyens associés)** pour maintenir le PCS opérationnel

- L'intégration de la mission de sécurité/risques dans le management
 - Rattachement de la mission auprès la Direction générale des services
 - Un **chargé de mission ou un service** clairement identifié
 - Une **gestion inter-services** de la mission

- Elaboration du PCS selon la méthodologie nationale
 - **Approche participative** autour du projet
 - **Planification de la coordination SAUVEGARDE/SECOURS (COREP)**
 - Des **actions de responsabilisation et d'implication** des habitants, des acteurs publics et privés au niveau local

Les outils du PCS :

Se préparer pour être prêt



■ Au niveau organisationnel et fonctionnel :

- Optimiser la capacité de réaction de la commune :
 - Être en capacité de mobiliser le dispositif communal de crise **H/24**
 - Une **permanence communale et des astreintes associées**
 - L'appui des technologies de l'information et de la communication
 - Formaliser **la chaîne de la mise en vigilance et de l'alerte des populations**
 - Un **règlement d'emploi des moyens de mise en vigilance et d'alerte**

- Préparer le commandement et sa relation avec le terrain
 - Définir la mise en place et les modalités d'armement **d'un poste de commandement communal** (PCC)
 - S'assurer de **la « robustesse » des transmissions et des communications** au niveau local (PCO) et avec la préfecture (COD)
 - Préparer la communication de crise **coordonnée avec la Préfecture**

- Préparer la sauvegarde et le soutien des populations
 - Planifier **l'évacuation préventive** et les centres d'accueil et d'hébergement (CARE) – **solidarité et entraide intercommunale**

Les outils du PCS :

Se préparer pour être prêt



■ Au niveau des savoirs et savoir-faire

- Envisager durablement **la formation et le recyclage** des « personnes clés » du dispositif de crise, en particulier sur :
 - La connaissance des phénomènes et des vulnérabilités
 - Les dispositifs de veille et d'astreinte
 - La compréhension de la chaîne de mise en vigilance et d'alerte
 - Le fonctionnement dispositif de crise et sa coordination
 - La communication de crise

- **Faire connaître et reconnaître son PCS** au niveau local
 - Implication des élus dans l'élaboration du PCS
 - Echanges et travail avec les services de secours, les associations locales
 - Echanges et travail avec les acteurs publics et privés (réseaux, fluides...)
 - **Préparer la solidarité et l'entraide intercommunale**

- **Informer durablement** les habitants et favoriser leur implication
 - Responsabilisation individuelle et collective au niveau infra communal
 - Participation habitante (**La réserve communale de sécurité civile**)

Les outils du PCS :

Se préparer pour être prêt



■ Au niveau de l'évaluation

- Envisager une procédure simple de type « **assurance qualité** » pour les mises à jours documentaires du PCS
- **Auditer ou faire auditer** périodiquement les outils du PCS pour :
 - Evaluer les niveaux d'appropriation et le caractère opérationnel des dispositifs
 - Analyser la robustesse de l'organisation (manque d'outils, travaux de recherche nécessaires)
- Faire régulièrement **des simulations et des exercices**
 - Constituer un réseau d'observateurs au niveau départemental
- Initier et/ou collaborer aux retours d'expériences et en tirer les enseignements
- Mesurer dans le temps le niveau de connaissance et de perception des risques auprès des populations (Observatoires)

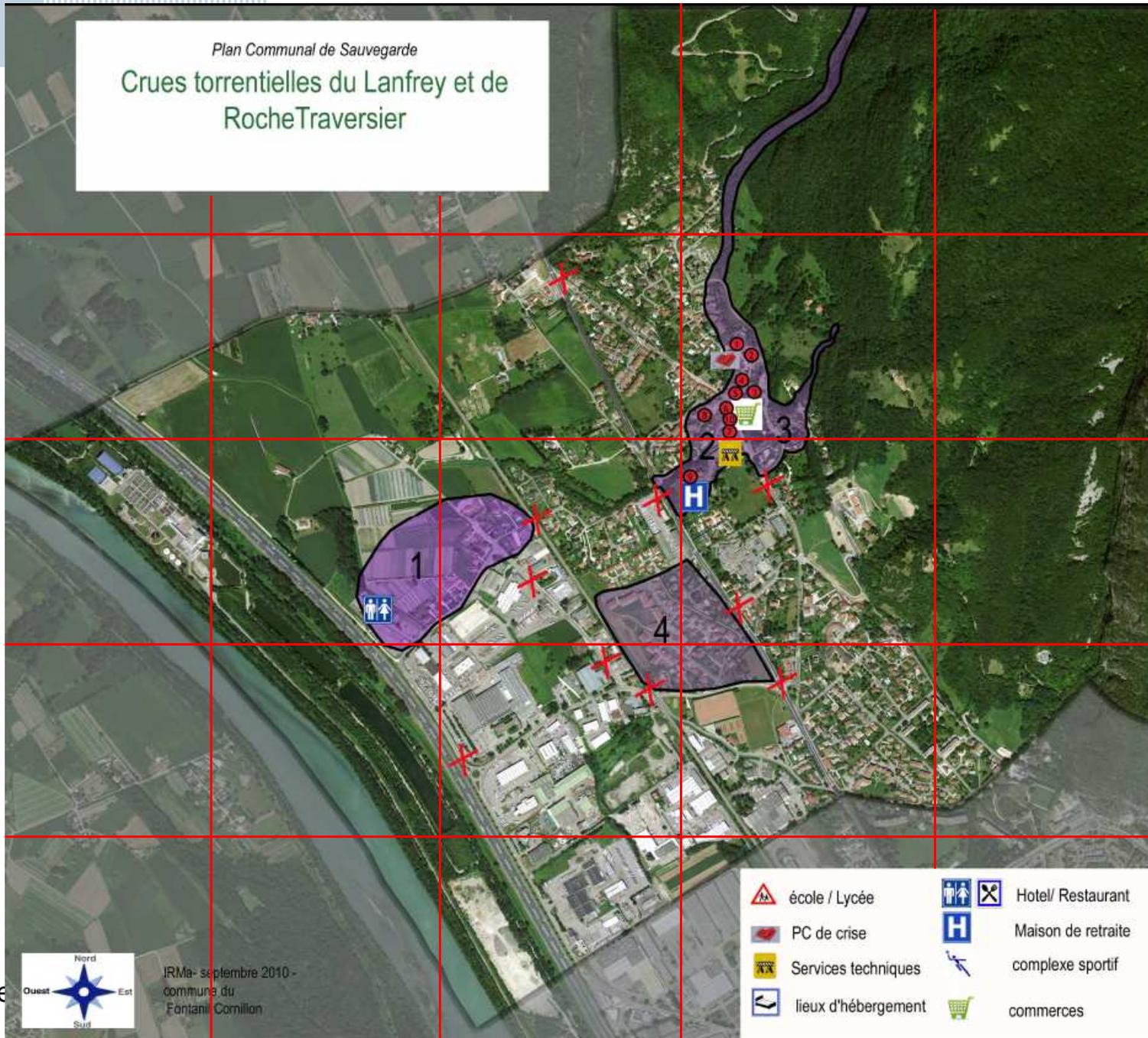
IV

Les maillons faibles en situation de crise à bien étudier dans la planification du PCS

L'accès à des informations opérationnelles dans le PCS



Plan Communal de Sauvegarde
Crues torrentielles du Lanfrey et de Roche Traversier



Légende

localisation du risque
(Retour d'expérience des crues de 2002)

1,2,3,4: chronologie d'intervention

point de coupure

Principaux Etablissements sensibles

1. MJC
2. Mairie
3. Pharmacie
4. Bibliothèque
5. Boulangerie
6. Bureau de Tabac
7. Garage des services techniques
8. Epicerie/Poste
9. Maison de retraite
10. Bar Restaurant la lutinière

Points sensibles ou points d'observation



passage de Roche Traversier au dessus de Beauséjour



Rue Bastière (impasse Giraud)



passage du Lanfrey sous la RD 1075 (à coté de la maison de retraite)

- | | |
|---------------------|--------------------|
| école / Lycée | Hotel/ Restaurant |
| PC de crise | Maison de retraite |
| Services techniques | complexe sportif |
| lieux d'hébergement | commerces |



JRMA- septembre 2010 -
commune du
Fontani Comillon

Se

Mise en place d'un outil opérationnel tout en favorisant son niveau d'appropriation



→ **Objectif:** mettre en place un outil pratique d'aide à la décision



1

Les fiches évènement

↳ Description du risque et des enjeux

2

Les Missions

↳ Qui fait quoi?

3

Les Fiches d'Aides à la Décision

↳ Comment réaliser les missions

4

Les Annexes

↳ Documents prêt à l'emploi
(annuaires, moyens, documents prêt à remplir,...)

Optimiser la mise en vigilance et l'alerte



- Problématiques rencontrées :
 - Incertitudes associées aux phénomènes
 - ↪ *notion de vigilance / alerte*
 - Les systèmes d'alerte
 - ↪ *limites de couverture, d'audibilité, de compréhension...*
 - Les schémas d'alerte
 - ↪ *schémas d'alerte souvent longs*



Objectifs :

Créer des circuits d'alerte courts, redondants et connus

Etablir un règlement d'emploi des moyens de mise en vigilance et d'alerte

« Durcir » les réseaux de télécommunication et de transmission



■ Problématiques rencontrées :

- Saturation des réseaux
- Pannes ou rupture (tempête, séisme,...)
- Terminaux noyés par les inondations
- ...



■ Les conséquences

- Désorganisation des structures (services de secours, collectivités, population...)
- Allongement des délais d'alerte et d'action
- Comportement de la population (panique...)

Objectif : trouver des **moyens de communication alternatifs**
(mise en place d'un réseau radio, appel à des associations de radioamateurs
ou cibistes, talkies-walkies...)

Planifier l'évacuation (préventive) des personnes

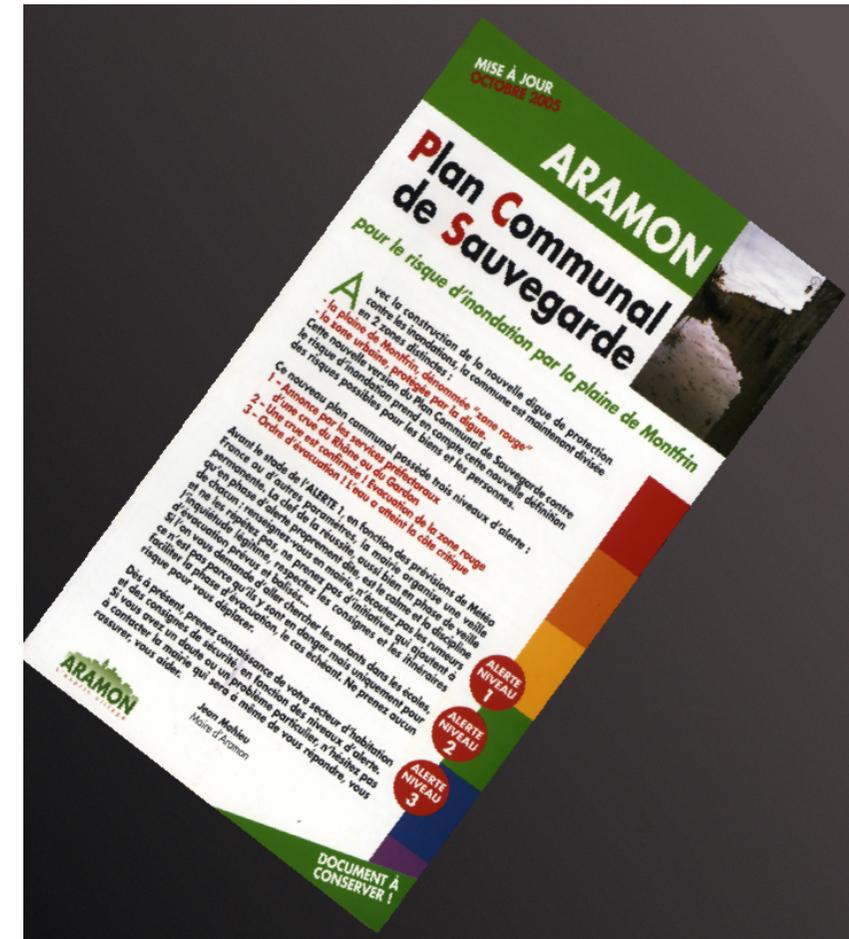
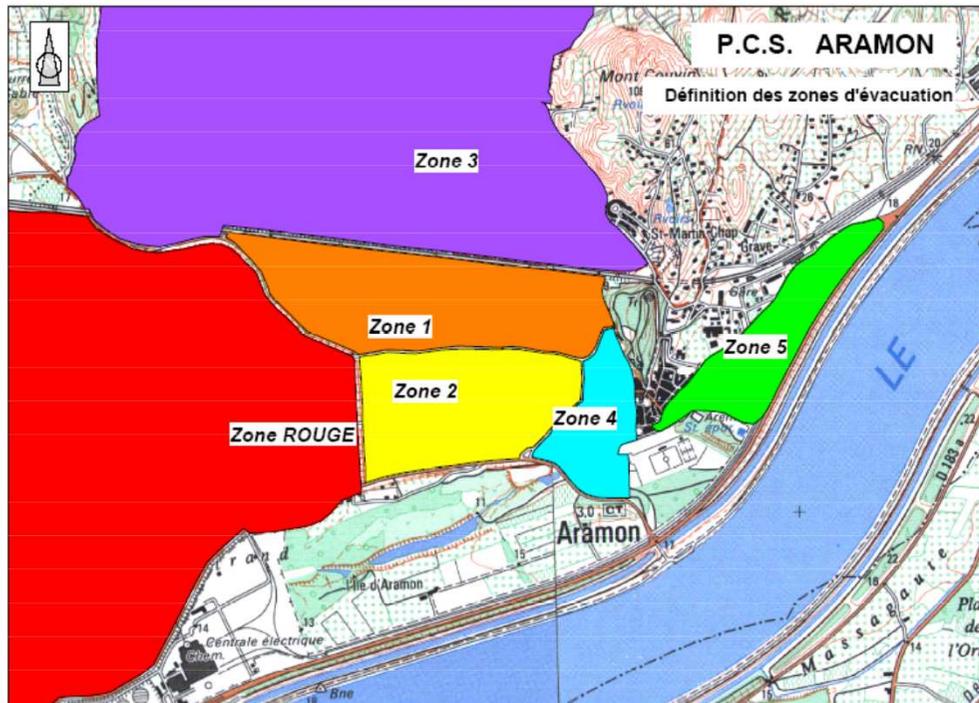


- Planifier les itinéraires d'évacuation et lieux de regroupement
- Répondre aux inquiétudes des riverains :
 - prise en charge des personnes sensibles
 - ↳ *moyens de transport spécifiques, Réserve Communale de Sécurité Civile,...*
 - transport animalier
 - société de gardiennage ou mise en place de « rondes » pour surveiller les habitations
 - ...
- Informer concrètement la population (DICRIM notamment) sur :
 - les risques, les délais...
 - les lieux de regroupement et itinéraires pour s'y rendre
 - les affaires à emporter et les autres modalités prévues dans le cadre du PCS

L'évacuation des personnes

Exemple : commune d'Aramon (Gard, 3 800 habitants)

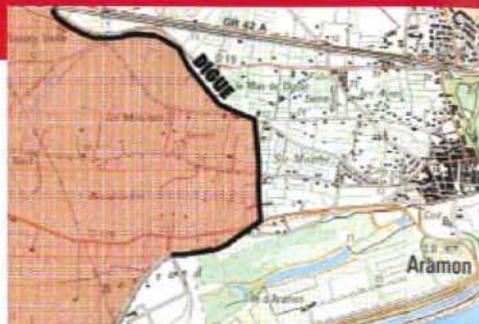
- ✓ Mise en place d'un PCS spécifique inondation :
- ⇒ Points de surveillance de montée des eaux
- ⇒ 3 niveaux d'alerte
- ⇒ définition de 5 zones d'évacuation



ZONE ROUGE

La Mairie avertira la zone inondable rouge par téléphone ou porte à porte.

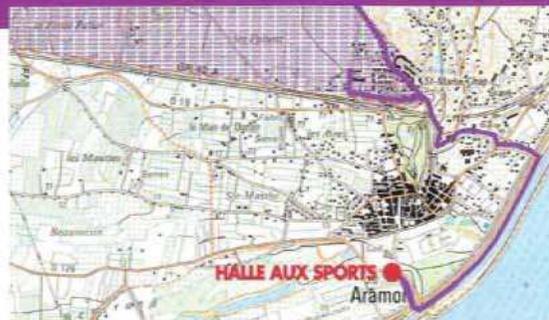
ATTENTION ! Pour la zone rouge, l'AVERTISSEMENT RISQUE D'INONDATION INTERVIENT AU NIVEAU D'ALERTE 1. LE PASSAGE AU NIVEAU D'ALERTE 2 INDIQUE QUE L'ORDRE D'ÉVACUATION EST IMMINENT. Pour toute demande complémentaire, ne pas hésiter à contacter la Mairie T. 04 66 57 38 00



ZONE 3 VIOLETTE

ALERTE NIVEAU 3

En cas de demande d'évacuation, se diriger vers la halle aux sports d'Aramon. Un point information sera en place pour vous accueillir. Des itinéraires d'évacuation par zone ont été balisés. Il est impératif de respecter ces itinéraires pour éviter tout blocage de la circulation.

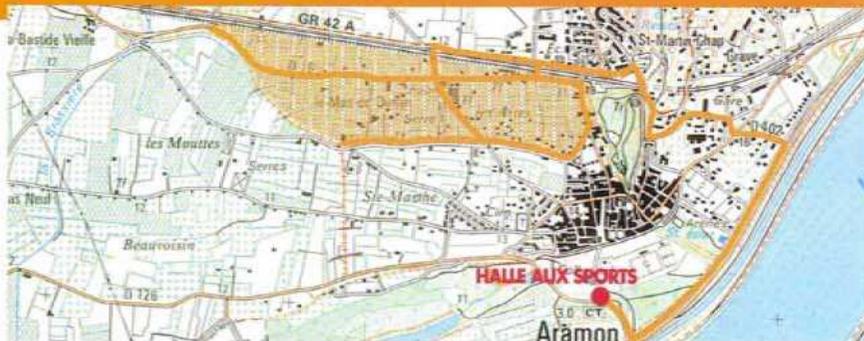


Itinéraire d'évacuation pour la ZONE 3 VIOLETTE

Rejoindre l'avenue de Saint-Martin ou la rue des Chapelles puis passer devant le cimetière chemin des Cigales, chemin des Amandiers, l'avenue de la gare,

l'avenue du Bac et la route départementale 2 en direction de Beaucaire pour rejoindre la Halle aux sports.

ZONE 1 ORANGE



ALERTE NIVEAU 3

En cas de demande d'évacuation, se diriger vers la halle aux sports d'Aramon. Un point information sera en place pour vous accueillir. Des itinéraires d'évacuation par zone ont été balisés. Il est impératif de respecter ces itinéraires pour éviter tout blocage de la circulation.

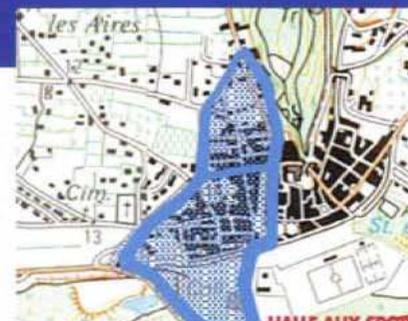
Itinéraire d'évacuation pour la ZONE 1 ORANGE

Rejoindre l'avenue Saint-Martin devant l'école des Paluns et la Gendarmerie puis passer devant le cimetière chemin des Cigales, chemin des Amandiers, l'avenue de la gare, l'avenue du Bac et la route départementale 2 en direction de Beaucaire pour rejoindre la Halle aux sports.

ZONE 4 BLEUE

ALERTE NIVEAU 3

En cas de demande d'évacuation, se diriger vers la halle aux sports d'Aramon. Un point information sera en place pour vous accueillir. Des itinéraires d'évacuation par zone ont été balisés. Il est impératif de respecter ces itinéraires pour éviter tout blocage de la circulation.



Itinéraire d'évacuation pour la ZONE 4 BLEUE :

Emprunter l'avenue Jean Moulin devant le collège Pitot pour rejoindre la Halle aux sports.

ZONE 2 JAUNE

ALERTE NIVEAU 3

En cas de demande d'évacuation, se diriger vers la halle aux sports d'Aramon. Un point information sera en place pour vous accueillir. Des itinéraires d'évacuation par zone ont été balisés. Il est impératif de respecter ces itinéraires pour éviter tout blocage de la circulation.

Itinéraire d'évacuation pour la ZONE 2 JAUNE :

Rejoindre l'avenue de la Libération, la route de Montfrin (RD126), et la route départementale 2 en direction de Beaucaire pour rejoindre la Halle aux sports.



ZONE 5 VERTE

ALERTE NIVEAU 3

En cas de demande d'évacuation, se diriger vers la halle aux sports d'Aramon. Un point information sera en place pour vous accueillir. Des itinéraires d'évacuation par zone ont été balisés. Il est impératif de respecter ces itinéraires pour éviter tout blocage de la circulation.

Itinéraire d'évacuation pour la ZONE 5 VERTE :

Emprunter l'avenue du Général De Gaulle, l'avenue du Bac puis le CD2 pour rejoindre la Halle aux sports.



Gérer la communication de crise



- Les moyens pour se prémunir:
 - Communiquer de façon **honnête** et **transparente**
 - Communication **interne**
 - Définir des **messages clé**
 - **Stratégie** de communication (hiérarchisation des publics et les supports)
 - Etudier notamment le rôle des réseaux sociaux (Twitter, Facebook...)
 - Identifier un **porte-parole** (autorité de police, expert, opérationnel)
 - Communiquer auprès de **tous les publics**
 - **Adapter** les messages en fonction des publics
 - **Suivre et compléter** les communications
 - Bâtir un **réseau de partenaires** avant la crise

1 - Ne pas mentir, éviter les hypothèses

2 - Ne pas essayer de cacher les faits (s'en tenir aux faits)

3 - Vérifier les informations avant de communiquer

Institut des Risques Majeurs

15 rue Eugène Faure – 38 000 Grenoble

Tel : 04-76-47-73-73

www.irma-grenoble.com

E-mail : info@irma-grenoble.com

Perso : francois.giannoccaro@irma-grenoble.com



GIANNOCCARO_F

Les travaux de l'IRMa sont soutenus :



Rhône-Alpes Région

